

**DOSSIER DE CANDIDATURE
ANNÉE UNIVERSITAIRE 20 .. / ..
DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE
TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE**

Je suis candidat(e) pour une inscription en :

2e année GEA 3e année GEA

I. ÉTAT CIVIL

Nom Prénom

Né(e) le à

Nationalité

Pour les Tunisiens, Carte d'Identité Nationale n°

Pour les non-Tunisiens, passeport autre pièce d'identité (préciser)

N° délivré(e) le .. / .. / .. par

Adresse Rue n°

Ville Code postal

Pays

Téléphone Mobile Domicile

Adresse de courrier électronique

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE | TUNIS

Dossier déposé le

Résultat admissibilité

Dossier complété le

Résultat admission définitive

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES SECONDAIRES

II. 1. Où avez-vous fait vos études secondaires (les 4 dernières années) ?

- Lycée pilote – Lequel ?
- Autre lycée tunisien – Lequel ?
- Lycée français en Tunisie – Lequel ?
- Lycée français à l'étranger – Lequel ?
- Autre lycée – Préciser le pays et le nom du lycée

II. 2. Avez-vous redoublé en 4e année (ou classe de terminale) ? Oui Non

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BACCALAURÉAT

III. 1. Type de Baccalauréat obtenu

a. Baccalauréat tunisien

- Bac Maths
- Bac Sciences
- Bac Économie-Gestion

b. Baccalauréat français

- Bac S spécialité Maths
- Bac S spécialité Physique-Chimie
- Bac S spécialité SVT

c. Autre baccalauréat

Nationalité et nature du bac

III. 2. Pour les candidats déjà bacheliers

a. Année d'obtention du baccalauréat 20

b. Moyenne générale obtenue au baccalauréat...../20

Mention obtenue au bac Très bien Bien Assez bien Passable

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES ENTAMÉES DEPUIS L'OBTENTION DU BACCALAURÉAT

IV. 1. Quelles études avez-vous poursuivies depuis l'obtention de votre baccalauréat ?

- Cycle préparatoire aux grandes écoles (IPEST, IPEI, ...)
- Faculté de Sciences (mathématiques)
- Faculté ou institut de sciences économiques ou de gestion
- Autre type d'études.....

IV. 2. Pour chacune des réponses données ci-dessus, préciser :

Année universitaire	Nom de l'institution	Ville & Pays	Spécialité	Sanction des études

N.B.

Pour le nom de l'institution, préciser : université, faculté, école ou institut

Pour la sanction des études, préciser : passage de classe, redoublement, réussite, abandon

Je soussigné(e)....., certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier.

Fait à....., le.....

Signature

NOTICE EXPLICATIVE
À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER

1) Vous devez écrire lisiblement et en MAJUSCULES

2) Les dossiers de candidature peuvent être présentés à l'Université Paris Dauphine I Tunis à compter du début du mois de février, soit :

a. par courrier électronique à l'adresse suivante : candidature@dauphine.tn

b. par courrier postal, à l'adresse suivante :

Université Paris-Dauphine I Tunis
20, rue Baudelaire
El Omrane – 1005 Tunis
Tunisie

c. en vous présentant vous-même à l'université.

Ce dernier cas de figure est le plus souhaitable, car votre dossier sera entièrement vérifié en votre présence ; et si des informations manquent dans votre dossier, vous êtes seul en mesure de les compléter.

3) Le service des admissions de l'Université vérifie les informations contenues dans chaque dossier, lui attribue un numéro garantissant l'anonymat et effectue la saisie informatique. Les dossiers sont examinés par le jury de sélection, qui arrête la liste des candidats admis et admissibles.

4) Prière joindre, en plus de l'imprimé dûment rempli, les pièces suivantes :

a. Photocopie de la CIN ou du passeport

b. Attestation du baccalauréat certifiée conforme à l'original

c. Relevé de notes du baccalauréat certifié conforme à l'original

d. Attestation d'inscription en première année et, éventuellement, en seconde année d'enseignement supérieur.

e. Attestation de réussite aux examens de fin de première année d'enseignement supérieur et, éventuellement, de fin de seconde année.

Cette attestation peut-être ajoutée au dossier du candidat, comme complément de dossier, au cours du mois de juillet.

f. Relevé des notes des études supérieures.

5) Les candidats seront avisés par courrier postal et électronique de la suite donnée à leur candidature, au cours du mois de mai de l'année en cours pour les résultats d'admissibilité et avant la fin du mois de juillet de l'année en cours pour l'admission définitive.